

Level(s): cadre d'indicateurs sur la performance durable des bâtiments



Estelle Elizagoïen

Chargée de politiques publiques,
Commission européenne (DG ENV)

Impact du secteur de la construction des bâtiments

En considérant tout le cycle de vie d'un bâtiment, le secteur est responsable de:



$\frac{1}{2}$ de tous les matériaux extraits



$\frac{1}{2}$ de la consommation finale d'énergie

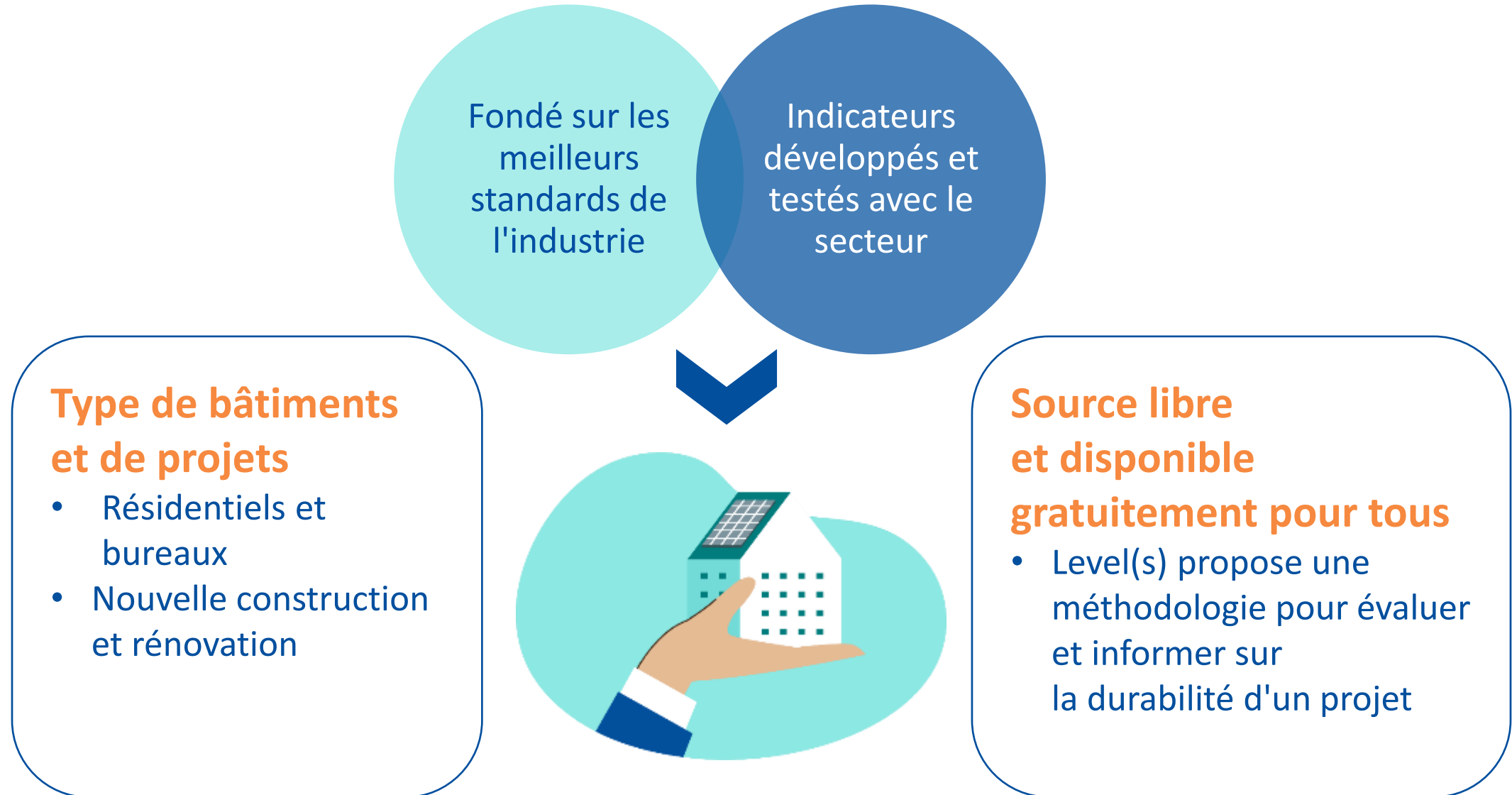


$\frac{1}{3}$ de la consommation en eau

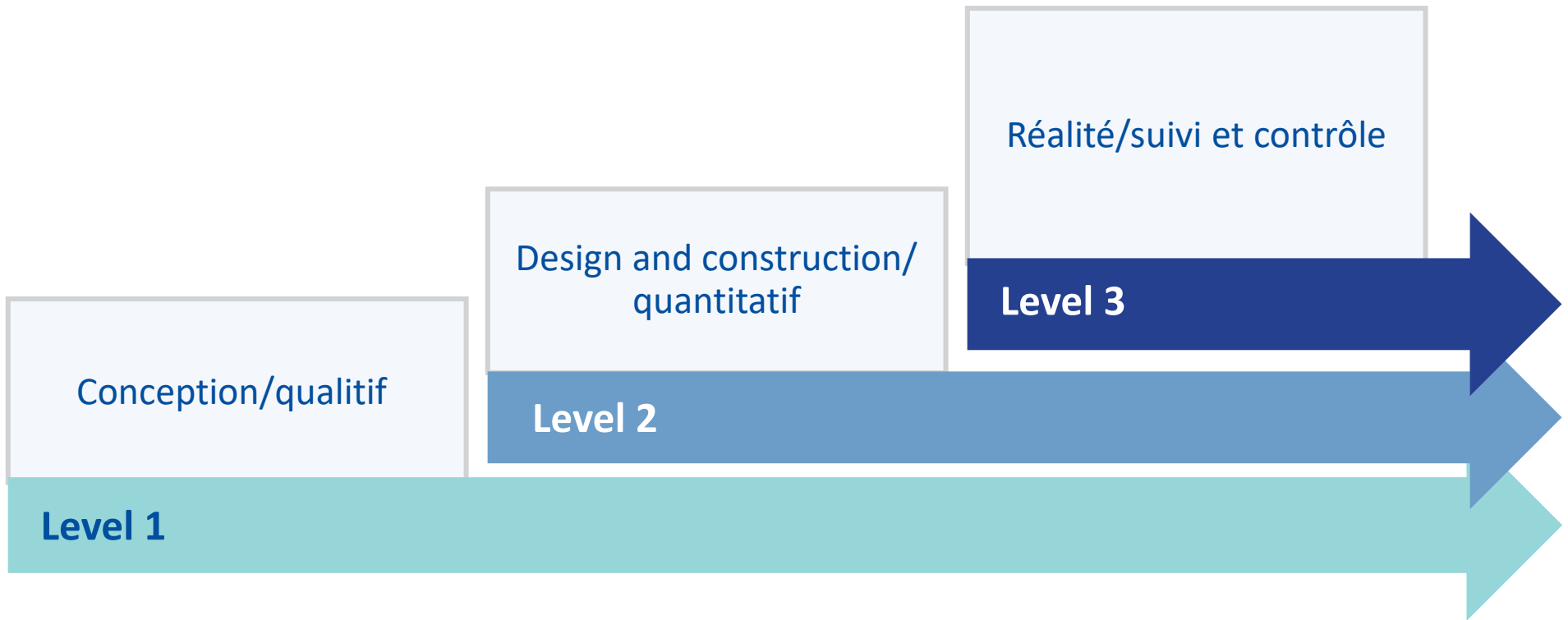


$>\frac{1}{3}$ de la génération de déchets

Level(s) comme langage commun



Level(s) s'utilisent à trois étapes



Un langage commun tout au long du cycle de vie



Empreinte carbone sur le cycle de vie



Flux de ressources et matériaux efficaces



Utilisation en eau efficace



Santé et confort

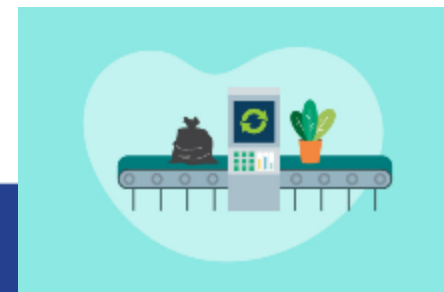


**Adaptation and résilience
au
changement climatique**



Valeur et coût sur le cycle de vie

Les indicateurs



Thèmes	Macro-objectifs	Indicateurs			
Utilisation des ressources et performance environnementale	1. Émissions de gaz à effets de serre et d'aéropolluants sur l'ensemble du cycle de vie d'un bâtiment	1.1 Performance énergétique lors de la phase d'utilisation	1.2 Potentiel de réchauffement global (PRG) du cycle de vie		
	2. Cycles de vie des matériaux économes en ressources et circulaires	2.1 Devis quantitatif, nomenclature des matériaux et durées de vie	2.2 Matériaux et déchets de construction et de démolition	2.3 Conception axée sur l'adaptabilité et la rénovation	2.4 Conception axée sur la déconstruction
	3. Utilisation efficace des ressources hydriques	3.1 Consommation d'eau lors de la phase d'utilisation			
Santé et confort	4. Espaces sains et confortables	4.1 Qualité de l'air intérieur	4.2 Temps hors des plages de confort thermique	4.3 Éclairage et confort visuel	4.4 Acoustique et protection contre le bruit
Coût, valeur et risque	5. Adaptation et résilience au changement climatique	5.1 Protection de la santé et confort thermique des occupants	5.2 Risque accru de phénomènes météorologiques extrêmes	5.3 Système de drainage durable	
	6. Valeur et coût du cycle de vie optimisés	6.1 Coûts du cycle de vie	6.2 Création de valeur et exposition au risque		

2.2 Matériaux et déchets de construction et de démolition



Niveau 1. Évaluation de la conception du projet

- Sensibiliser aux aspects tout à fait essentiels pour réduire les déchets de construction et de démolition et optimiser leur traitement.
- Les utilisateurs de Level(s) doivent alors brièvement décrire la manière dont ces aspects ont été (ou non) pris en considération au cours des discussions et de la prise de décisions lors de la phase de conception dans un tableau récapitulatif.

2.2 Matériaux et déchets de construction et de démolition

Niveau 2. Conception détaillée et construction

- Permettre aux utilisateurs de rendre compte des déchets de construction et de démolition, et de procéder à des estimations quantitatives fiables les concernant à l'aide du/des modèle(s) d'inventaire Level(s) pour l'estimation des déchets de construction et/ou des déchets de démolition.
- Lorsque des activités de démolition sont prévues, les 5 phases ci-dessous sont requises. Seules les trois dernières phases sont requises pour les activités de construction.

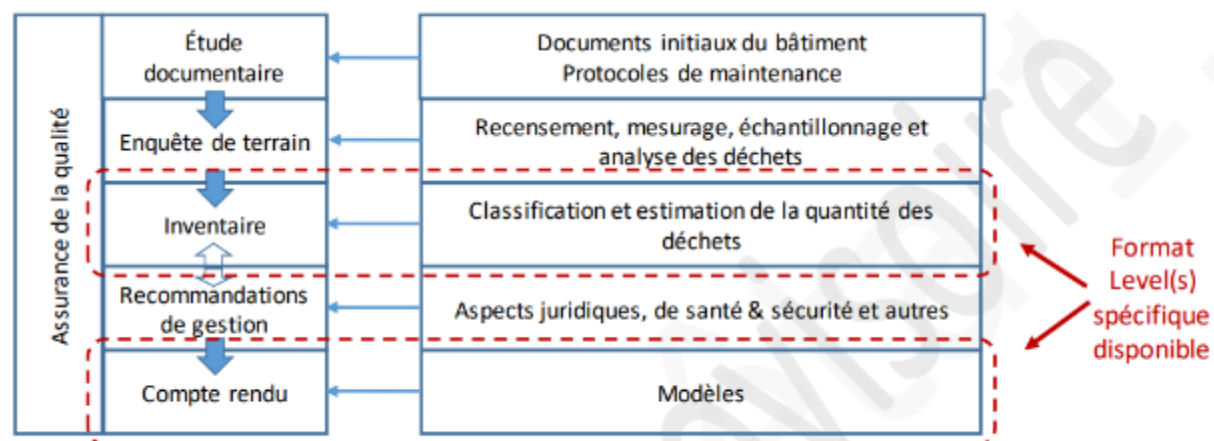
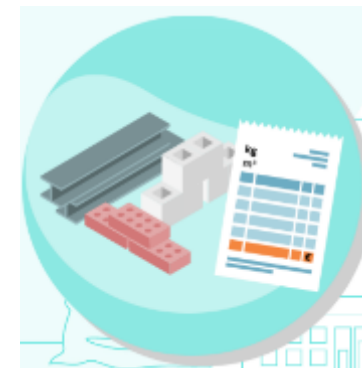


Figure 3. Les 5 étapes clés pour rendre compte des DD.

2.2 Matériaux et déchets de construction et de démolition



Niveau 3. Évaluation « tel que construit et utilisé »

- Guider à travers les étapes nécessaires pour mesurer les quantités de déchets de construction et de démolition dans son projet, en utilisant les modèles Excel de compte rendu Level(s) pour les déchets de constructions et les déchets de démolition pour collecter des données.
- Le niveau 2 sert de base pour travailler avec le niveau 3 et permet la comparaison des estimations avec les données réelles. Toutefois, il n'est pas indispensable d'utiliser le niveau 2 avant d'utiliser le niveau 3, sauf en cas de démolition.

2.3 Conception axée sur l'adaptabilité et la rénovation

Niveau 1. Évaluation de la conception du projet

Ce niveau s'adresse aux utilisateurs qui souhaitent comprendre:

- en quoi la conception d'un bâtiment pourrait faciliter l'adaptation future à l'évolution des besoins des occupants et des conditions du marché;
- comment ces aspects de conception pourraient prolonger la durée de vie fonctionnelle du bâtiment dans son ensemble, soit en facilitant la prolongation de son affectation, soit en envisageant d'éventuels changements d'affectation éventuels d'utilisation.

→ Concepts de modification:

- de la répartition de l'espace intérieur
- aux services du bâtiment
- de la façade et de la structure
- d'affectation d'unités ou d'étages
- des exigences d'accès

2.3 Conception axée sur l'adaptabilité et la rénovation

Niveau 2. Conception détaillée et construction

- Définir des objectifs de conception
- Prendre des décisions de conception
- Comparer l'adaptabilité relative des options de conception disponibles.



→ Obtenir un indice d'adaptabilité pour la conception

2.3 Conception axée sur l'adaptabilité et la rénovation

Niveau 3. Évaluation « tel que construit et utilisé »

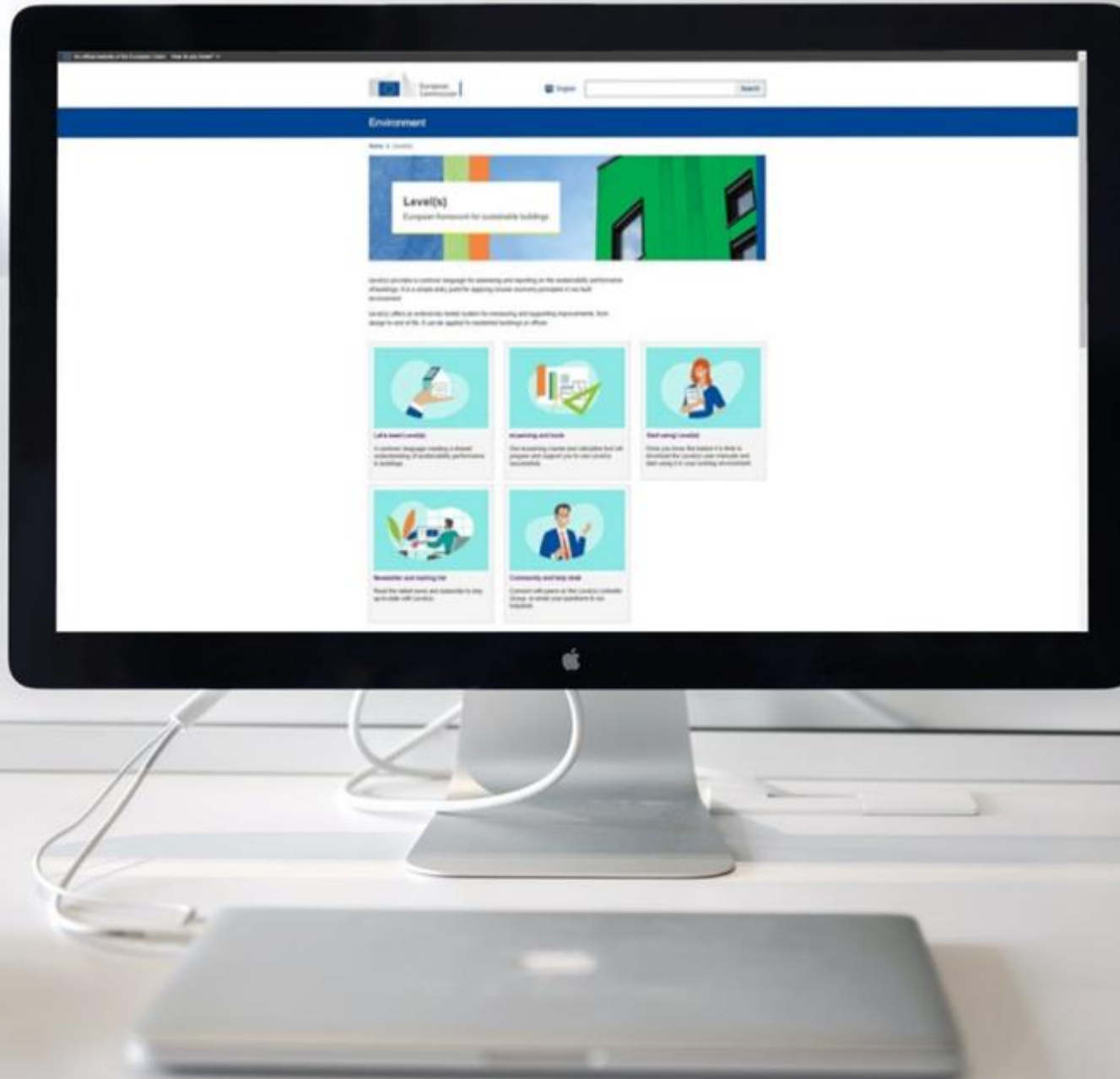
- Comparer la conception «tel que construit» finale avec les plans de conception antérieurs.
- Peut également servir de point de départ à la surveillance du bâtiment sur le long terme et de ses performances sur le marché immobilier local



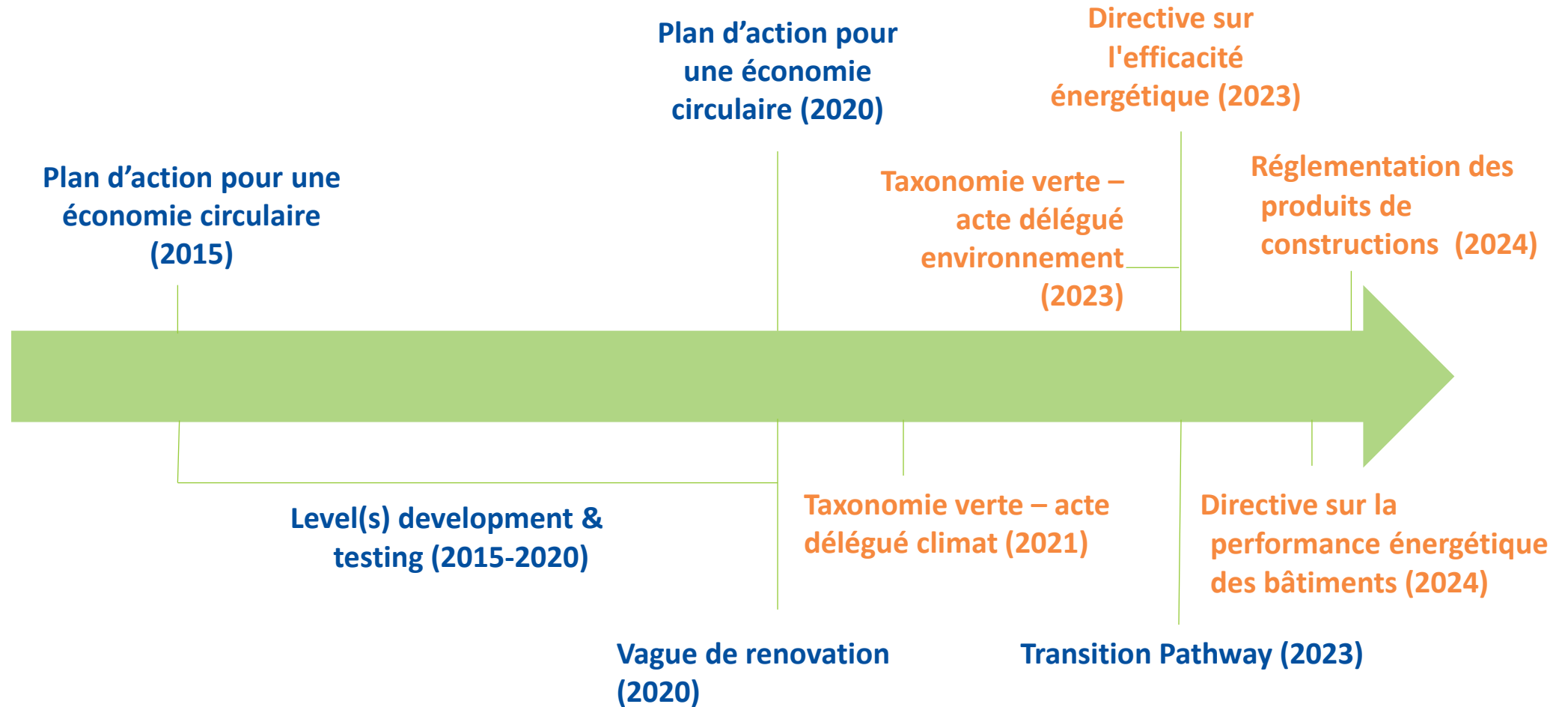
Site internet

The site de Level(s) propose:

- une introduction étape par étape
- eLearning
- calculateur
- Manuels pour utilisateurs



Développement de Level(s)



Cadre législatif européen

Material use legislation Embodied Carbon

- Système d'échange de quotas d'émission
- Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières
- Réglementation F-gaz “gaz à effet de serre fluorés”
- Directive sur la performance énergétique des bâtiments
- Réglementation des produits de constructions (Automne)
- Taxonomie verte
- Directive sur l'efficacité énergétique
- Directive-cadre sur les déchets

Energy use legislation Operational Carbon

- Directive sur la performance énergétique des bâtiments
- Directive sur l'efficacité énergétique
- Système d'échange de quotas d'émission
- Taxonomie verte
- Directive sur les énergies renouvelables

Directive sur la performance énergétique des bâtiments

- La révision de la directive sur la performance énergétique des bâtiments fixe un nouveau « standard » pour les bâtiments neufs (bâtiments à émissions nulles), qui doivent avoir une **performance énergétique excellente** et des **émissions sur site provenant des combustibles fossiles nulles** à partir de 2028 (bâtiments publics) et de 2030 (tous).
- Afin de décarboner totalement le parc immobilier, la nouvelle directive traite des émissions de carbone tout au long du cycle de vie des bâtiments, en **rendant obligatoire le calcul et la communication de ces informations** pour les nouvelles constructions (indicateur 1.2 « Potentiel de réchauffement planétaire »).



Taxonomie verte

La **taxonomie verte de l'UE** est un système de classification des activités économiques permettant d'identifier celles qui sont **durables** sur le plan environnemental, c'est-à-dire qui n'aggravent pas le changement climatique.

- La taxonomie verte inclue **13 activités** directement en lien avec la construction
- **Critères d'examen techniques** basés sur Level(s): indicateur 1.2 « Potentiel de réchauffement planétaire », 2.3 « Conception axée sur l'adaptabilité et la rénovation » et 2.4 « Conception axée sur la déconstruction »



Merci

Visitez le site internet de Level(s):
ec.europa.eu/environment/levels

Rejoignez le groupe de Level(s) sur LinkedIn:
linkedin.com/groups/12501037/

